

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Transformations

sous tutelle des

établissements et organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-
Étienne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Philippe POTIE, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Transformation

Acronyme de l'unité :

Label demandé :

N° actuel :

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M. Manuel BELLO-MARCANO

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M. Manuel BELLO-MARCANO

Membres du comité d'experts

Président : M. Philippe POTIE, Ensa - Versailles

Experts : M. Fernando RAMOS, Etsa - Barcelone, Espagne

M. Cyrille SIMONNET, Université de Genève, Suisse

Délégué scientifique représentant du HCERES : M. Paolo AMALDI

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité de recherche est située à l'intérieur du périmètre institutionnel de l'Ensase. La mise en place ex nihilo de l'unité de recherche « Transformations » répond à un ensemble d'objectifs stratégiques à moyen et long termes et vise à fonder une dynamique de recherche interne.

Le développement de l'unité de recherche, porté aujourd'hui par l'ENSASE, est permis par l'existence d'une histoire de la recherche à l'école qui était déjà fortement ancrée, jusqu'ici, dans la thématique : « Ville, Architecture, Histoire ». Cependant, Le dernier rapport de mai 2012 de l'AERES, signalait déjà que le secteur de la recherche de l'ENSASE « est en pleine restructuration ». Trois ans plus tard cette transition ne semble toujours pas achevée.

La définition du projet scientifique de l'unité de recherche « Transformations », qui s'accompagne aussi d'une restructuration bienvenue de la pédagogie au sein de l'école, peut se prévaloir d'une adhésion à la ComUE « Université de Lyon ». Le champ qui sera couvert par cette unité naissante touche aux questions urbaines et paysagères, en y introduisant une entrée privilégiée : les savoirs et les connaissances propres à la pratique du projet.

Équipe de direction

L'équipe en place actuellement ne semble pas encore structurée de façon durable. Néanmoins un porteur provisoire de l'équipe a été identifié : M. Manuel BELLO MARCANO.

Nomenclature HCERES

SHS3_3 Architecture

Effectifs de l'unité

Aucun organigramme n'a été transmis (tableau rempli par le comité d'experts).

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	9	9
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	9	9

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Structure créée *ex nihilo*, « Transformations » vise à donner à l'École de Saint-Étienne une unité de recherche indispensable au bon développement de l'établissement et lui permettre de pérenniser son inscription dans le paysage des écoles d'architecture en France. On ne peut que saluer cette initiative qui inscrit l'école dans la politique de recherche des universités en l'incitant à rejoindre ce niveau d'exigence. On note cependant la faible taille de l'équipe qui ne compte que 6 chercheurs véritablement identifiés, dont un HDR. Cependant la présence dans l'équipe d'un certain nombre d'enseignants de projets est de très bon augure. Il faut souhaiter que cet investissement se conclue à la fin du pluriannuel par des actions innovantes. Les thématiques choisies paraissent pertinentes et répondent, pour l'environnement et la valorisation du patrimoine rural et industriel, au contexte local.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'équipe est visiblement fortement soutenue par la direction de l'établissement et compte parmi ses promoteurs un HDR, enseignant de longue date à l'École de Saint-Étienne.

Points faibles et risques liés au contexte

L'organigramme de l'équipe montre que la direction est confiée à un maître assistant associé alors que deux titulaires en font partie. Si cette mission temporaire se justifie en raison de la double compétence de cette personne (docteur en SHS de l'Université Paris 5 Sorbonne et architecte diplômé d'une université étrangère) dans une phase de lancement. Mais une telle gouvernance « provisoire » ne semble pas être une solution pérenne pour favoriser le développement de l'équipe. De surcroît, le seul professeur HDR qui aurait une légitimité pleine et entière ne sera plus présent dans l'établissement à la rentrée 2015 ce qui affaiblira notablement cette structure naissante. On comprend donc mal la présentation des axes de recherche telle que proposée (page 3 du rapport) à savoir :

I. Transformations de villes et territoires post-industriels (portée par M. Jörn GARLEFF) ;

II. Transformations des territoires ruraux et projet spatial (portée par M. Xavier GUILLOT). M. GUILLOT étant sur le départ, il est important de préciser quel serait l'enseignant qui reprendra cette recherche et si celle-ci peut constituer une priorité dans les années à venir, ce dont doute le comité d'experts.

Il est souhaitable qu'au cours du contrat pluriannuel, l'équipe soit renforcée et que son organigramme soit revu de telle manière que les chercheurs plus expérimentés s'impliquent plus directement dans le pilotage de l'équipe. Du fait de la mutation de l'enseignant HDR, les soutenances prévues de deux autres membres de l'équipe deviennent indispensables. Il faudra notamment que l'école fasse aboutir au plus vite la convention d'association avec l'École Doctorale n° 483.